

DÉCLARER SON MATÉRIEL SOLAIRE SUR SYSTOPARTNER

Champ d'application

Toutes les commandes contenant des modules photovoltaïques SYSTOVI vendus avec un numéro de série kit SYSTOVI doivent être déclarés sur le portail SYSTOPARTNER pour :

- Pouvoir revendiquer la conformité à l'Avis Technique, si le produit dispose d'un Avis Technique ;
- Assurer la traçabilité des modules.

Procédure

Se connecter au portail SYSTOPARTNER

Via : www.systotoit.com

➔ Vous disposez déjà d'un compte SYSTOPARTNER

Connectez-vous à votre compte en utilisant vos identifiants habituels

➔ Vous ne disposez pas déjà d'un compte SYSTOPARTNER

Créez facilement un compte en cliquant sur : « **Création d'un compte Systopartner** » et renseignez les informations demandées

Procéder à la déclaration de la commande



Accédez à la rubrique : « Enregistrer un kit ».

Puis renseignez les informations demandées et notamment le numéro de série du kit (numéro au format 123-123456) qui figure sur l'emballage extérieur ainsi qu'à l'intérieur de votre kit ou au dos de cette feuille (exemple ci-contre).

Pensez à valider pour finaliser la déclaration.

ENREGISTRER UN KIT

TRAÇABILITÉ

Numéro de série de kit: 000-000149

N° de commande : CV2324-00060
TESSIER ELECTRICITE

Commande  Colisage commande
1 / 1

Expédition 

PPST01T1L4V108
KIT P-PLUS S/TOIT TUILE 1500W 1L4 PORT AVEC ELEC

Le numéro de série de votre kit se trouve ici

Ci-dessous, l'étiquette de votre commande sur laquelle figure son numéro de série :

